

N°18 novembre 2011

Bulletin de l'Association Périgordine des Amis des Moulins (APAM) Affiliée à la Fédération des Moulins de France (FDMF)

Sommaire



Éditorial.....page 1

Activités de l'APAM.....pages 2, 3 et 4

Statistiquespage 5

Libre parolepage 6

Les administrateurs de l'APAM

Président: Charles GIRARDEAU

37, rue Dauzats 33000 BORDEAUX tél.: 05 56 81 65 87

Le Moulin du Milieu - Sauvebœuf

24150 Lalinde

tél/fax: 05 53 57 97 12

Trésorier : Alain PERIER Moulin Neuf 24200 Carsac Aillac

tél.: 05 53 59 38 68

Secrétaire: François GAILLARD

1, rue Le Bayard 24000 PÉRIGUEUX tél.: 05 53 53 85 52

Administrateurs:

Vincent BOUTIGNY Pascal CAZENAVE

Didier DEMOL

Jacqueline LAVERGNE-DEMARTHE

Sébastien MARTIN

Alain MAZEAU

Jean MEZURAT

« Tourne moulin » n'est pas responsable des opinions, textes, analyses et synthèses émis par les auteurs. Toute reproduction, même partielle, des textes et illustrations est soumise à une autorisation écrite de l'éditeur.



L'année 2011 se termine sur une sècheresse qui a pratiquement asséché les petits cours d'eau ne permettant pas aux nappes phréatiques d'être réalimentées, le phénomène se reproduisant depuis plusieurs années dans notre Sud-Ouest. Souhaitons que l'automne déjà bien avancé et l'hiver qui arrive soient copieusement arrosés. Ça démarre mal! Diverses ré-

unions initiées par l'administration (Préfecture), le département (Conseil général), l'agence de l'eau Adour-Garonne : « journées rivières », Sage Isle-Dronne, auxquelles nous avons participé nous ont permis de figurer en tant qu'usagers de l'eau comme acteurs de l'aménagement des cours d'eau.

« L'autodiagnostic du moulin » que je vous avais envoyé cet été a été rempli par une vingtaine de propriétaires permettant ainsi de faire une première approche pour constituer « le dossier du moulin » qui permettra d'en savoir plus sur son propre moulin avec des éléments pratiques à présenter à l'Administration si besoin est. Aux 3e journées juridiques de la FDMF à Niort début novembre, une première synthèse a pu être élaborée. Soyons aussi proche que possible de notre moulin pour que cet aménagement des cours d'eau soit réalisé raisonnablement en étroite liaison avec les instances eau concernées pour qu'il ne se fasse pas n'importe quoi.

Charles Girardeau

Calendrier 2012



17, 18 et 19 février : Assemblée générale de MOLERIAE à Domme.

<u>25 février</u> : Conseil d'administration de l'APAM à Carsac-Aillac.

24 mars : Assemblée générale au moulin de la Pauze à St Méard de Dronne.

13, 14 et 15 avril : Congrès de la FDMF à Nantes.

19 et 20 mai : Journées européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier .

16 juin : Sortie de printemps dans la région de Brantôme.

30 juin et 1 juillet : Félibrée à Piégut-Pluviers.

15 et 16 septembre : Journées Européennes du Patrimoine. 22 ou 29 septembre : Sortie d'automne - Lieu a déterminer. **20 octobre** : Conseil d'administration de l'APAM à Périgueux.

Sortie de printemps – Les dix ans de l'APAM 18 juin 2011

Le 31 mars 2001, Max Ley, maire de St Martial d'Artenset, accueillait dans ses locaux les trente personnes qui allaient créer l'Association Périgordine de Amis des Moulins : à la fin de cette année-là l'APAM avait cinquante-deux adhérents. En 2011, nous sommes cent-quarante et un.

La journée a démarré avec une bonne pluie mais cela n'a pas empêché cinquante-cinq personnes de venir participer à cette journée mémorable. Nous avons commencé par la visite de la minoterie Chambon à Bénévent, qui a été en activité jusqu'au 31 décembre 1987. Le fonctionnement des appareils était assuré par deux turbines, le surplus étant vendu à EDF. L'acheminement des grains, puis les différents produits était assuré par des



première heure, situé à Maine-Moulin, commune de Beauronne, sur le cours d'eau du même nom. Un petit bijou nous attendait. Jean-François a créé un vrai conservatoire de la meunerie et de la boulangerie car son grand-père ayant

> exercé deux métiers. son père a continué uniquement la boulangerie. Une turbine permet d'avoir, lorsque l'eau est suffisante, une production d'électricité do-

mestique. Les ventres criant famine, le restaurant « Au bon accueil » de St Vincent de Connezac a permis a chacun de se restaurer. Au cours du repas, il fut distribué aux adhérents présents un souvenir des dix ans de l'APAM : un pot à crayon fabriqué à la main et très joliment décoré par Bernadette Demol, potière de son état, et épouse de Didier tourneur sur bois et administrateur de l'APAM.

Le clou de la journée a été le moulin de Duellas à St Martial

d'Artenset et surtout la ballade en gabarre sur l'Isle, animée et commentée par Gaëlle Brillant et pilotée par Cyril Jouannel. L'Isle est navigable au moins sur une partie et nous avons eu droit au franchissement de l'écluse de Bénévent, avec vue sur la maison éclusière et cerise sur le gâteau réservée aux membres de l'APAM, parcours sur le canal d'amenée d'eau à la minoterie de Bénévent visitée le matin. La communauté de communes Isle -Double présidée par Max Ley et fidèle adhérente de l'APAM depuis 2001 est vivement remerciée pour son accueil et sa participation à la vie de l'Association.



conduites en bois dont il reste des éléments magnifiques au premier étage. Cependant la modernisation aidant, le circuit fut en partie remplacé par un système pneumatique toujours en place. Ce fut une des plus importantes minoteries de la vallée de l'Isle (contingent de 32000 quintaux). Jean-Claude Chambon nous a commenté la visite.

Ensuite nous avons visité le moulin de Françoise et Jean-François Dumas, adhérents de la



Journées européennes des moulins et du patrimoine meulier - 14 et 15 mai

Le succès des Journées des Moulins au mois de mai est toujours au rendez-vous grâce à l'effort de tous : adhérents distribuant affiches et dépliants autour d'eux et aux offices de tourisme, presse, radios locales et départementales. France-Bleue Périgord nous donne un sérieux coup de main à cette occasion : interviews dans cinq moulins la semaine de l'évènement. Le grand public est venu voir les trente-deux moulins ouverts ces jours-là : quatre mille personnes environ ont pu apprécier les différents lieux et les anima-

tions mises en place par des meunières et meuniers toujours plus inventifs. La ville de Périgueux a participé à cet évènement en faisant une exposition au moulin de Ste Claire et en affrétant un car pour aller voir le moulin de l'abbaye de Chancelade.

Félibrée à Belvès les 2 et 3 juillet.



La fête de l'Occitanie est devenue un évènement incontournable pour l'APAM puisque c'est la troisième fois que nous y participons. Dans le cadre exceptionnel de la bastide de Belvès, une équipe de volontaires a animé notre stand attirant beaucoup de monde car la maquette de Pierre Vergne, comportant tous les systèmes de moteurs hydrauliques et éoliens anciens faisant tourner les meules des moulins, est un outil pédagogique remarquable pour "éduquer" le grand public.

Didier Demol adhérent et admi-

nistrateur de l'APAM a fait recette grâce à son tour à bois avec lequel il fabrique en un tour de main une magnifique petite toupie que les passants s'arrachent.

A l'année prochaine à Piégut-Pluviers

Jean Duchez au moulin d'Épeluche propose du vieux matériel de meunerie : transmissions, paliers, nombreuses poulies fer et bois, vis de petites et grandes longueurs, chaises pour supports paliers, tuyaux fer, têtes d'élévateur, engrenages.

Contacter Jean au 05 53 90 08 31 - fax 05 53 90 81 02

courriel: minoterieduchez@orange.fr.

Il se fera un plaisir de vous accompagner à la caverne d'Ali-Baba à la gare de Petit-Bersac pour vous montrer ses trésors.

Assemblée générale ordinaire de l'APAM le 26 mars à Payzac

Cela faisait plusieurs années que nous n'étions pas revenus dans cette région du Périgord vert où les vergers de pommes golden renommées pour leur goût et leur couleur alternent avec les prairies où la race bovine limousine se repait de l'herbe abondante.

Soixante-quinze personnes sont venues, souvent de très loin, et Pierre Thibaud, président de l'association « La Forme Ronde », nous a accueillis à la papeterie de Vaux. Nous avons reçu quelques membres de l'association « Georges Rocal » de St Saud-Lacoussière qui fait de la recherche historique dans sa région.

Les différents rapports moral, d'activités et financiers, nous ont apporté les informations sur la vie et la santé de l'association. Une discussion passionnante et passionnée sur le classement des cours d'eau et leur aménagement prévu par les services de l'État dans le cadre de la Directive Cadre Européenne de l'an 2000 nous a permis de mesurer l'importance et l'atten-



tion que les propriétaires de moulins à eau vont devoir accorder à cet aménagement lors des mois et années qui vont suivre. Le rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau est destiné à la libre circulation des poissons migrateurs et des sédiments, les chaussées des moulins étant considérées comme des obstacles à celle-ci. Affaire à suivre de très près.

Pierre Thibaud nous a fait visiter la papeterie, monument historique, car elle possède la seule machine à papier de paille de seigle en continu d'Europe. C'est l'énergie hydraulique de deux roues verticales « en dessus », alimentées par l'eau du ruisseau des Belles Dames qui faisait tourner les mécaniques.

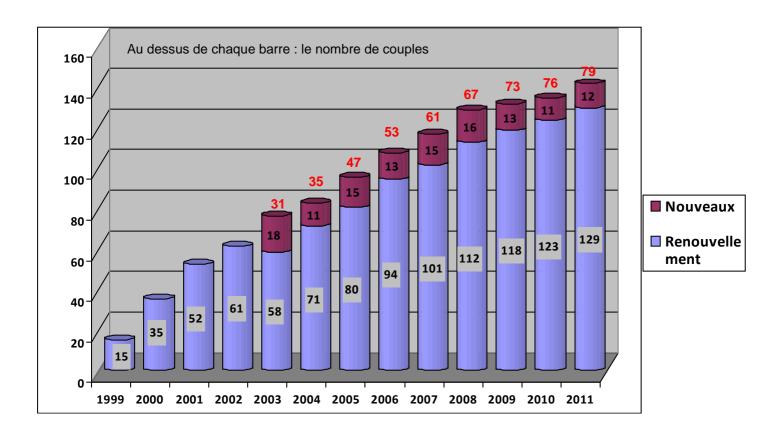
Après le déjeuner au restaurant de Payzac, direction les forges de Savignac-Lédrier, propriété du Conseil Général de la Dordogne, mais animées par l'association « La Forme Ronde ». Pierre Thibaud a passionné les participants par les explications sur le fonctionnement, l'histoire de cette industrie dont l'activité a cessé en 1965. Difficile de quitter Pierre car il a tellement de choses intéressantes à raconter.

Un dernier rendez-vous à la grotte de Tourtoirac récemment ouverte au public nous a ravis par la beauté du site et les commentaires du guide accompagnateur. Un dernier regard sur la campagne périgourdine et chacun rentre chez lui. A bientôt.



Statistiques

Les adhérents de l'APAM depuis 1999



- 17 n'ont pas de moulin et participent à la vie de l'APAM. Quel mérite!
- 3 microcentrales en activité.
- 7 turbines en place qui ne demandent qu'a fonctionner.
- 16 pico/micro centrales fournissant de l'électricité domestique.
- 11 moulins faisant de la farine de blé.
- 1 moulin faisant de la farine de châtaigne.
- 3 minoteries en activité.
- 1 minoterie en état de marche.
- 9 moulins faisant de l'huile de noix.
- 5 écomusées.
- 16 moulins gîtes.
- 7 moulins en cours de restauration.
- 12 moulins en état de marche, attendant le meunier.
- 21 moulins en projet de réhabilitation.
- 5 moulins à vent ou tours de moulin à vent.
- 32 moulins avec possibilité de retour à usage.

Dans un même moulin, on peut trouver plusieurs activités comme par exemple moulin à farine et huile de noix ou moulin écomusée, microcentrale et minoterie ou picocentrale et moulin à huile de noix etc.

Les moulins adhérents de l'APAM sont loin d'être à l'abandon et peu entretenus. Qu'on se le dise!

POINT DE VUE D'UN PROPRIÉTAIRE DE MOULIN À QUELLE SAUCE ALLONS-NOUS ÊTRE MANGÉS ?

Mes Amis

Comme vous le savez, des projets, pas très réjouissants semblent voir le jour pour une restructuration de nos cours d'eau, car d'éminents techniciens ont décrété que nos ancêtres avaient pris des initiatives qui auraient, à tout point de vue été préjudiciables à nos rivières.

Diverses revues et quotidiens s'en font écho avec plus ou moins de sincérité, nous relevons notamment : « La directive cadre européenne sur l'eau impose que les eaux de surface aient retrouvé un bon état chimique et écologique à fin 2015 »

De nombreuses régions s'impliquent dans cette remise en ordre de nos cours d'eau avec des solutions plus ou moins énergiques pour remédier à ces prétendus désordres, après avoir montré du doigt les principaux responsables qui seraient les moulins

Un des plus clairs exposés de ce que j'avance a été relevé dans un journal méditerranéen où il est écrit:

« deux tiers des rivières sont en mauvais état dans le bassin versant de la méditerranée, des seuils ou des barrages en travers des rivières bloquent la circulation des poissons et des sédiments et vont jusqu'à provoquer des dégénérescences et des disparitions des poissons ».

En Dordogne les reproches sont les mêmes, bien qu'exposés avec plus de tact.

Il est certain que dans des cas bien précis ces reproches peuvent être reconnus valables, mais n'en faisons pas une généralité.

Prenons en exemple la rivière DRON-NE que je suis censé connaître pour avoir vécu avec elle pendant plus de soixantedix ans, qui, à une époque avait un moulin presque tous les kilomètres avec 95% des barrages d'une hauteur de 1 à 1,5 m dont les propriétaires déclaraient pécher plusieurs centaines de kilogrammes d'anguilles.

Depuis cinquante ans, sans qu'aucun barrage neuf n'ait été construit et avec les nombreux barrages qui se sont détruits naturellement par le manque d'entretien, les anguilles auraient en grande partie disparues.

Je pense qu'il fut chercher ailleurs les responsables.

Il est également reproché à ces barrages de retenir les sédiments qui empoisonnent l'eau. Tous les pécheurs et autres usagers de la rivière n'ont pu manquer d'observer que si sur quelques mètres en amont du barrage il y avait un dépôt partant du haut de la retenue il déclinait très rapidement, jusqu'au fond du lit de la rivière, dépôt qui avait tendance à diminuer à chaque crue.

Il est en outre avancé que ces barrages faisaient obstacle à la remontée des poissons, compte tenu de leur hauteur. C'est une affirmation qu'il faut rejeter, car les barrages des moulins qui existaient bien avant l'an 1500 n'ont jamais empêché ces derniers de remonter les cours d'eau pour les coloniser et y assurer leur reproduction.

Autre reproche fait à ces retenues c'est de favoriser les inondations, ce qui peut être vrai dans très peu d'endroits, défaut qui peut être réparé par l'ouverture des vannes aménagées dans leurs constructions

En contre partie de ces reproches, personne ne semble avoir remarqué : Qu'un barrage sur ces petits cours d'eau

- Assagit et régule le débit de l'eau.
- Crée un plan d'eau où vivent plusieurs espèces de poissons qui enchantent les pécheurs du dimanche.
- Permet la création de stations de pompage qui évitent aux cultivateurs d'avoir des récoltes irrégulières, sans parler de la reconstitution des nappes phréatiques. Ces plans d'eau sont également bien utiles aux pompiers pour combattre les incendies des forêts ou d'immeubles qui sont à proximité.

Il faut également reconnaître qu'un plan d'eau régulier évite le déchaussement des piles des ponts et empêche l'effondrement des berges.

Les anciens dont je fais partie ont connu la joie lors de l'installation dans leur maison de la première lampe électrique qui fonctionnait grâce au moulin de proximité transformé qui complétait sa fonction initiale par la production d'électricité, remplaçant la bougie.

Que dire des zones humides dont une grande partie disparaîtrait si les niveaux d'eau devaient baisser.

Messieurs les techniciens, avez-vous pensé à ce que deviendraient toutes les espèces de poissons, moules, végétaux et autres que vous désirez, comme nousmêmes, protéger, dans les périodes de sécheresses que vous nous promettez dans les années à venir, si nos belles rivières, pas si mal façonnées que ça par plusieurs générations, d'hommes et de femmes devenaient des torrents ou de simples caniveaux, sans eau, alors que dans leur état actuel il nous ont permis de vivre dans de magnifiques paysages, sans parler de la nourriture fournie gratuitement aux plus défavorisés dans les périodes de disette.

Nos anciens étaient des sages qui ne bouleversaient pas, en quelques mois, ce que la nature et l'humain avaient mis des siècles à façonner (Rappelez-vous l'expérience désastreuse des destructions de haies voici quarante ans environ, qu'il faut actuellement reconstituer à grands coups de subventions).

Je ne nie pas que notre eau est plus ou moins polluée suivant les endroits, mais il me semble plus opportun de s'occuper, de bonne foi, des véritables causes de cette pollution que de montrer du doigt des moulins qui ont fait le bonheur de plusieurs générations d'hommes et de femmes par l'apport d'un bien-être en ménageant leurs efforts pour moudre du grain, carder la laine et créer des usines écologiques etc.

C'est mon cœur qui a parlé.

Mais parlons droit.

Nous sommes dans une RÉPUBLI-QUE dont la DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CI-TOYEN a prévu un DROIT DE PRO-PRIÉTÉ (sauf pour l'eau qui est un bien appartenant à tous) dont font partie les MOULINS avec leur barrage. Voulezvous remettre en question ce qu'à apporté la révolution de 1789 ?

CONCLUSION:

J'aimerais que les personnes responsables de la DIRECTIVE EUROPEENNE SUR L'EAU s'imprègnent d'une réflexion du génie qu'était Léonard de VINCI au XVe siècle

« S'il t'advient de traiter de l'eau consulte d'abord l'expérience, ensuite la raison ».

Mon vœu le plus cher c'est qu'un collège de sages se penche sur ce problème avant qu'il ne soit trop tard et prenne des décisions dans l'intérêt de tous.

Jean MEZURAT